

Description du document :

Ce document est à destination des bureaux candidats aux élections du conseil d'administration de l'AGE (« grand bureau »). Il fait partie du corpus de documents qui réglementent le déroulement des élections et des campagnes. Dans le cadre de leur candidature, chaque groupe d'étudiant peut proposer des nouveautés et les présenter pendant la période des campagnes. Ce document doit nécessairement être complété pour chaque projet. Aucun projet ne pourra être présenté lors de la campagne si ce document n'est pas préalablement rempli et validé par le bureau de l'AGE.

Elections 2023 :

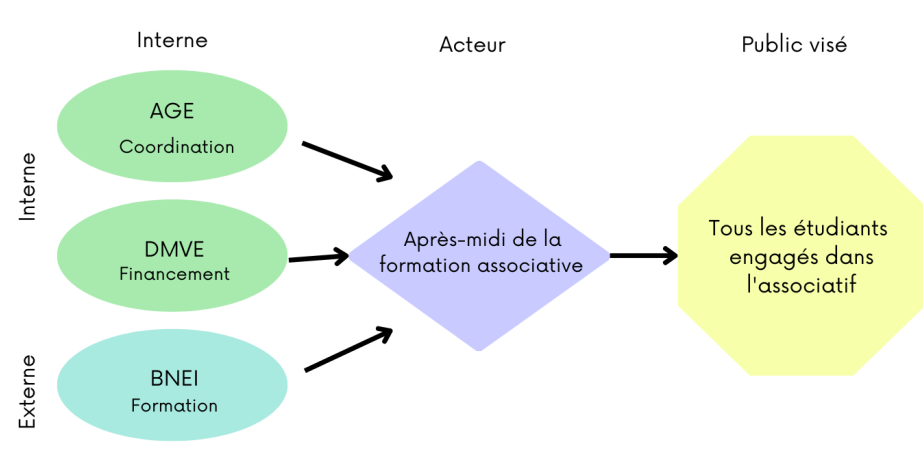
Pour l'élection 2023, vous devrez déposer vos projets avant le 27/01. Passé ce délai, aucun projet ne sera accepté et ne pourra être présenté aux étudiants lors des phases de campagne.

Démarche :

Ce document permet aux différentes parties prenantes de prendre connaissance du projet et de vérifier sa cohérence. Cette fiche sera présentée aux étudiants lors des campagnes. Il est dans votre intérêt que ces dernières soient cohérentes et présentables auprès des étudiants.

Document à compléter

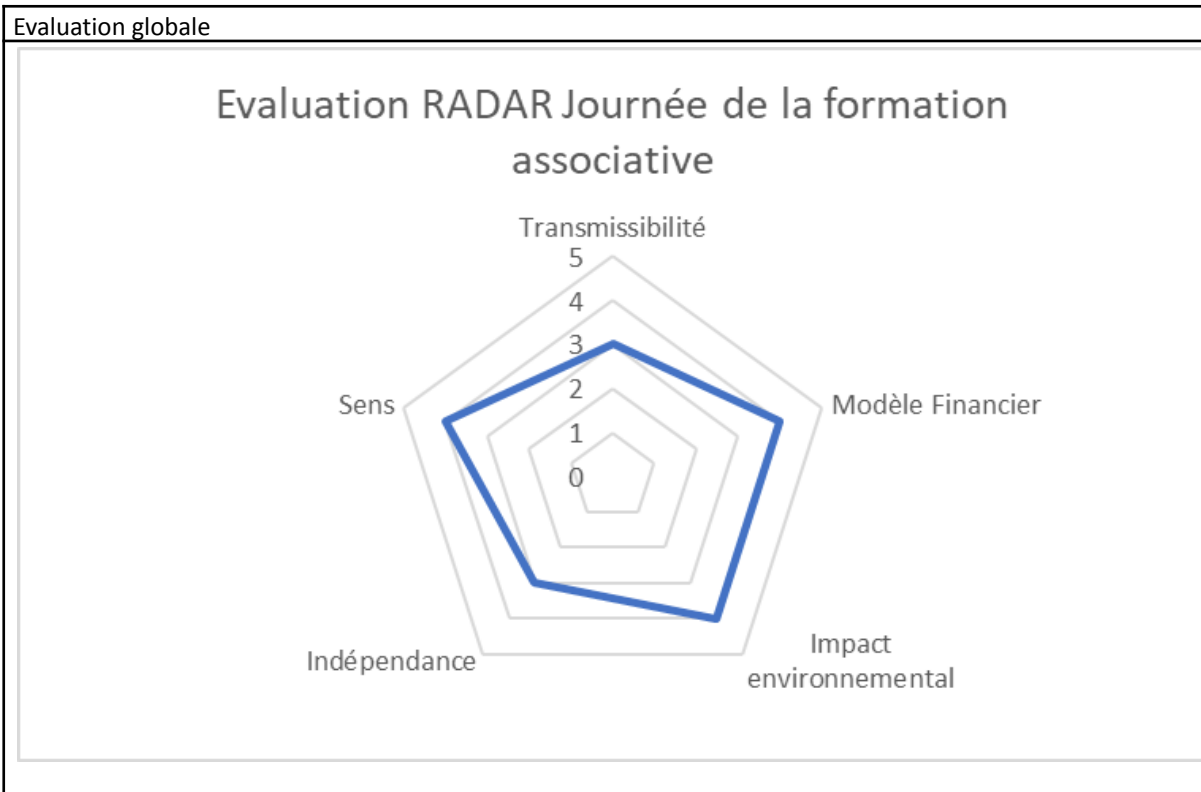
Présentation du projet :	
Personne référente du projet, Candidat concerné.	Mathilde HERVÉ, Pilote Vie Associative Charlotte VENARD, Co-pilote Vie Associative
Projet n°	6
Libellé du projet	Journée de la formation associative
Problématique ou besoin auquel le projet répond.	Comment permettre aux étudiants débutants ou non dans l'associatif, de prendre confiance en eux quant aux missions qu'ils doivent accomplir et d'enrichir leurs compétences selon le poste qu'ils occupent dans une com ou association?

Présentation du projet	
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> • QUOI? <p>Des élèves ingénieurs du BNEI sont conviés pour dispenser des formations sur divers sujets qui touchent à l'associatif. Les thèmes visés sont la communication, le management, la gestion administrative et financière, la passation, le recrutement, les partenariats...</p> <p>Une adaptation des formations est possible pour le handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> • QUAND? <p>Le projet se déroule en automne 2023, après le Forum des Com's et Asso's.</p> <p>Lors d'un jeudi après-midi banalisé (vu avec Jérôme COLIN le 24 février) de 13h à 18h, 2 formations peuvent être dispensées chacune par un binôme de formateurs sur une durée de 1h. Ainsi, sur l'après-midi, il peut y avoir jusqu'à 10 formations dispensées aux participants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • OÙ? <p>Différents espaces du campus peuvent être utilisés (selon leur disponibilité) comme l'Agora, la ferme historique mais aussi les salles de classe et les espaces de travaux collaboratifs.</p> <p>L'après-midi est banalisée pour l'ensemble des étudiants.</p>
Public cible	L'ensemble des étudiants du campus de Beauvais.
Processus Concerné(s) (1 minimum)	PO4 : Accompagner la vie associative.
Schéma des parties prenantes.	 <p>Le diagramme illustre les parties prenantes et leur impact sur le projet. Il est structuré en trois colonnes : 'Interne', 'Acteur' et 'Public visé'. - Dans la colonne 'Interne', il y a deux sous-catégories : 'Interne' (avec AGE Coordination et DMVE Financement) et 'Externe' (avec BNEI Formation). - Des flèches pointent de ces trois entités vers un losange central 'Acteur' intitulé 'Après-midi de la formation associative'. - Une flèche pointe ensuite de ce losange vers un polygone jaune 'Public visé' intitulé 'Tous les étudiants engagés dans l'associatif'.</p>

Veille et recherches :	
Documents et sources utilisées.	Plaquette de présentation du BNEI. Catalogue des formations du BNEI.
Personnes, associations, entreprises contactées.	Jérôme COLIN, Directeur de la Mission éducative et de la vie étudiante; Bureau Altitude (Albéric CARPENTIER, Président de l'AGE et Lilou GHIATI, Pilote Vie associative); Ambassadrice du BNEI sur le campus Unilasalle Beauvais, Marine.J (4A); Président du BNEI, Florian TRICHAUD.

Diagnostic des besoins		Evaluation des ressources	
Besoins financiers : (À intégrer dans un budget prévisionnel total)	Adhésion au BNEI = 60 euros; Frais de déplacements = 120 euros / formateurs; Restauration = 8 euros / formateurs.	Ressources financières :	DMVE.
Besoins Humains : (Nombre d'heures estimées et nombre de personnes impliquées)	L'ensemble de l'équipe AGE pour l'installation des espaces de formations et de la signalisation + démontage/nettoyage (2h). 2 formateurs du BNEI sont nécessaires pour un effectif allant jusqu'à 50 participants (4 formateurs pour 51 à 100 participants et ainsi de suite). 5h de formation. Lors du mandat, pour l'organisation de l'après-midi et la communication de l'évènement (10h).	Quelles échéances, quelle(s) personnes impliquées	Formateurs du BNEI. Un jeudi après-midi à l'automne 2023 (comme pour le don du sang de Solidariterre). Pourquoi pas le 19 ou le 26 octobre 2023 tout en ayant conscience que les Unilympiades, la marche de l'Aumônerie et l'AgoraJob se déroulent également ce mois-ci.
Besoins spatiaux (Estimer la surface, le volume, l'espace requis)	Une salle d'une capacité de 50 personnes par binôme de formateurs et équipée d'un rétroprojecteur.	Lieux concernés	L'Agora, la ferme historique (espaces collaboratifs, salles de classes, BU).

Autodiagnostic		
	Positif	Négatif
Externes	<u>Opportunités</u> Transmissions de connaissances entre élèves-ingénieurs ; Échange entre des étudiants de promos, com's et asso's différentes sur des thématiques communes ;	<u>Menaces</u> Manque d'intérêt de la part des étudiants <ul style="list-style-type: none"> - à cause d'une mauvaise communication du projet; - à cause d'un manque de motivation à se former associativement.
Internes	<u>Forces</u> Partenariat avec le Bureau National des Elèves Ingénieurs qui étend nos relations avec les associations extérieures.	<u>Faiblesses</u> Événement organisé peu après le début d'année et le Forum des Com's et Asso's.



Etude d'impacts

Impact environnemental

Déplacement des formateurs.
Utilisation d'électricité.

Validations

Les validations se présentent sous forme de signature ou de trace écrite.

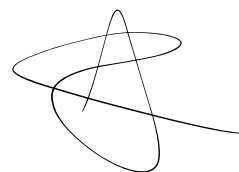
En aucun cas une telle preuve représente un engagement définitif de la part de la partie prenante.

Chaque signature/preuve écrite induit une non-opposition au projet.

Ces validations n'engagent pas les parties prenantes sur les plans financiers, humains, moraux ou de tout autre manière.

Bureau de l'AGE

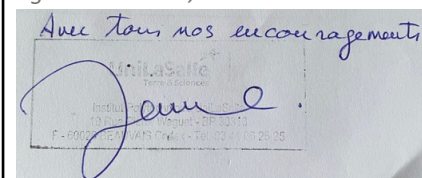
Signature



Instances institutionnelles
(DMVE, SG, Direction)

Signature DMVE, Jérôme COLIN

Avec tous nos encouragements



Autres parties prenantes (association, entreprise, partenaire ...)

Bureau national des élèves ingénieurs, TRICHAUD Florian,
Président



Commentaires : (Réservé à l'AGE actuelle pour les retours)